

COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotzkiste)

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 14 FÉVRIER 2026 - n° 1365

PRIX : 1 €

ÉDITORIAL

Les 15 et 22 mars, exprimons notre colère contre les exploiteurs !

Nous vivons dans un système politique où les nombreuses élections périodiques sont l'argument principal de ceux qui nous dirigent pour qualifier leur système de « démocratique ».

Mais qui nous dirige ? La classe bourgeoise, celle qui détient les richesses en exploitant les travailleurs. C'est elle aussi qui a accru ses richesses par la traite, l'esclavage et le colonialisme qui ont marqué l'histoire de la Guadeloupe et de la Martinique. Aujourd'hui encore nous travaillons et vivons sous la dictature bourgeoise et coloniale du grand patronat, des multinationales, de la caste des riches békés et celle des patrons noirs et indiens. C'est pour cette raison que les élections sont un subterfuge destiné à nous faire croire que le pouvoir en place est celui que nous avons voulu par notre vote. Sauf que des milliers de gens ne votent pas. Et ce non-vote n'est pas une abstention voulue, consciente pour la majorité des électeurs mais une abstention inconsciente. Aux Antilles, il y a même une grande majorité de gens qui ne participent pas au vote. « *À quoi bon* » disent-ils, ça « *ne sert à rien* », « *ce sont toujours les mêmes* » etc.

Nous, communistes révolutionnaires, nous ne partageons pas ces idées mais nous comprenons les sentiments qui les animent. Car le pouvoir n'est pas aux mains de la population mais aux mains de ceux qui par leur richesse peuvent tout s'acheter y compris députés, sénateurs, élus, et même État et gouvernement.

Donc c'est une minorité d'individus qui détient le pouvoir réel malgré la kyrielle d'élections. Ce sont les 53 milliardaires français, les 2,8 millions de millionnaires qui dirigent et non les 70 millions d'habitants.

Les élections bourgeois sont truquées d'avance car elles ne profitent qu'à deux ou trois grands partis financés par la grande bourgeoisie. Et pourtant, nous participons à ces élections. Pourquoi ? Parce que notre participation est l'un des moyens de dénoncer le système actuel dominé par le capitalisme pourvoyeur d'oppression, de crises et de guerres sans fin. Elle nous permet de militer pour tenter de rallier des ouvriers et des membres des classes populaires derrière leur propre drapeau.

Est-ce à dire que nous ne voulons pas le pouvoir politique comme le prétendent la plupart des commentateurs à courte vue ? Non, nous voulons le pouvoir politique mais par l'organisation des travailleurs eux-mêmes pour renverser la bourgeoisie lorsqu'ils seront prêts à le faire. Et cela est inévitable. Une poignée d'exploiteurs ne peut éternellement exploiter la majorité. Un jour ou l'autre, les

exploités y mettent un terme. C'est la marche de l'histoire. Il y a eu un 14 juillet 1789, un 26 et 27 mai 1802, un 22 et 27 mai 1848, la Commune de Paris, Octobre 1917 et d'autres symboles forts. Ces marqueurs révolutionnaires montrent que l'exploitation de l'homme par l'homme peut avoir une fin.

La domination capitaliste et coloniale actuelle aura une fin. Le système capitaliste sera inévitablement renversé un jour, quel que soit le temps qu'il faudra pour en arriver là. Mais pour l'instant, les travailleurs et tous les exploités ont tout intérêt à se préparer à aller voter pour les vrais ennemis des exploitants. Les seuls qui existent sont les communistes révolutionnaires de Combat ouvrier. L'abstention, c'est se taire.

Nous appelons les travailleurs, tous les exploités de Martinique et de Guadeloupe au soutien et au vote pour les listes « Combat ouvrier » conduites par Gabriel Jean-Marie à Fort-de-France, Sidjje Esdras à Deshaies, Jean-Marie Nomartin à Capsterre-Belle-Eau, Marie-Agnès Castrot à Pointe-à-Pitre, Marlène Valentino au Gosier et Aline Cérial aux Abymes. Nous appelons ceux de l'Hexagone à voter pour les listes « Lutte ouvrière, le camp des travailleurs ».

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.

Pour la reconstruction de la IV^e internationale.

PRIX : 1 €

Martinique
Mobilisation des ouvriers de l'usine du Galion



LIRE p. 2

Guadeloupe
Mobilisation des salariés de Rest'Antilles



LIRE p. 3

Cuba
Asphyxié par l'impérialisme américain



LIRE p. 6

Martinique

Mobilisation des ouvriers de l'usine du Galion

Les ouvriers de l'usine à sucre du Galion à Trinité se sont une nouvelle fois mobilisés le 3 février dernier, pour se faire entendre.

Cette fois, pour ce « *doubout* », il ne s'agissait pas de rénovation ni de modernisation de l'usine.

Là, c'était le paiement des salaires, en retard, qui était exigé. Il se trouve que depuis de nombreux mois déjà, les salariés vivent dans l'incertitude d'être payés en temps et en heure.

Au Galion, rien ne semble aller dans le bon sens, disent-ils !

Certes l'usine, suite aux mobilisations pour la nouvelle chaudière, a refait peau neuve. Mais un nouveau problème se pose, c'est celui de son approvisionne-

ment en cannes. La direction se plaint du fait que les planteurs, bien que subventionnés, préfèrent livrer leur tonnage de cannes aux distilleries, qui les rémunèrent plus confortablement. Conséquence, le Galion tourne au ralenti.

Mais les ouvriers ne l'entendent pas ainsi. De ces excuses, ils n'en n'ont rien à faire. Selon eux, ce dysfonctionnement relève de l'incurie de la direction, car ceux qui tirent leurs profits du rhum, sont les mêmes qui le tirent du sucre.

S'ils ont décidé de bloquer les

accès de l'usine ce 3 février, c'est aussi pour bloquer les administrateurs-actionnaires qui étaient convoqués ce même jour pour une Assemblée de leur Conseil. C'était l'affolement grandeur nature. Seul le directeur fut autorisé à passer la barrière du piquet de grève.

Ils ont bien fait d'agir ainsi, parce que grâce à cette action déterminée, ils ont eu rapidement satisfaction. C'est le directeur en personne qui est venu leur annoncer la nouvelle que le salaire avait été viré.

C'est vraiment le seul langage



Ouvriers mobilisés devant l'usine du Galion.

qu'ils comprennent, se sont dit les travailleurs mobilisés. Une leçon à retenir !

Enseignants en grève

Mardi 3 février, les enseignants ont fait grève pour dénoncer la baisse de la prime de vie chère pendant les congés de longue maladie. Plusieurs classes, voire établissements scolaires, ont fermé et un groupe de travailleurs de l'Éducation ont manifesté devant le rectorat.

En Outre-mer, les fonctionnaires touchent une prime de vie chère : 40 % de plus sur leur salaire. Cette prime a d'abord été allouée aux fonctionnaires venus de l'Hexagone, puis gagnée par des luttes pour les fonctionnaires originaires des territoires ultramarins. Un décret du 27 juin 2024 vise à baisser cette prime de vie chère pendant les congés de longue maladie. Pour l'instant, il est mis en place pour le

personnel de l'Éducation comme les enseignants ou encore les AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap).

Le personnel de l'Éducation nationale dénonce une baisse injuste des salaires, une sanction pour être tombé malade. Un enseignant en début de carrière peut perdre jusqu'à 500 € de salaire. Les AESH, qui sont déjà mal rémunérés compte-tenu de leur charge de travail, pourraient

perdre entre 350 et 450 € de salaire.

Les congés maladie de longue durée sont nécessaires pour traiter des pathologies lourdes telles que le cancer, mais aussi un burn-out ou une dépression. Les enseignants en grève ont d'ailleurs dénoncé les mauvaises conditions de travail qui peuvent provoquer l'apparition de ces maladies, mais aussi le manque, voire l'absence de suivi médical au

sein de l'Éducation nationale.

Cette mesure entre dans la politique d'austérité des fonds publics de l'État. La baisse de la prime pendant les congés de longue maladie est un signe de la volonté de l'État de supprimer définitivement cette prime. Une injustice de plus, compte-tenu de la cherté de la vie plus élevée en Outre-mer qu'en Hexagone.

Guadeloupe

Grève des enseignants

Les enseignants se sont mis en grève ce mardi 3 février contre un décret de l'État contre les fonctionnaires. Ce décret paru en juin 2024 vise à diminuer la prime de vie chère des enseignants en congé de longue maladie. Un enseignant s'est suicidé parce qu'on lui a imposé de payer rétroactivement une somme importante dans le cadre de ce décret.

Les enseignants se sont mobili-

sés en grand nombre devant le rectorat à Dothémare aux Abymes. De nombreux établissements scolaires étaient fermés. Les enseignants protestent aussi contre les nombreuses suppressions de poste prévues pour la rentrée prochaine.

L'État met en œuvre sa politique : ponctionner les fonctionnaires pour donner l'argent aux plus riches. Les enseignants ont raison de se battre.

Devant le rectorat aux Abymes le 3 février 2026.



Halte à la répression syndicale !

Le 27 janvier, Gaby Clavier, l'un des dirigeants du syndicat UGTG, comparaissait en appel au tribunal. Il avait été condam-

né en juin 2022 pour de préten-
dues menaces de mort envers
l'ancien directeur du CHU de
Guadeloupe, Gérard Cotellon.

Cette décision a été prise dans le cadre d'une campagne de répression de l'État pour museler la contestation sociale contre la

suspension des travailleurs non-vaccinés.
Le délibéré a été fixé au 31 mars.

Mobilisation des salariés de Rest'Antilles

Les salariés se sont mobilisés devant les bureaux du mandataire judiciaire au Gosier, le 6 février. Ils réclament les documents obligatoires de fin de contrat suite à leur licenciement.

Ils ont été licenciés début janvier suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise le 22 décembre 2024.

Les 49 anciens salariés n'ont toujours pas reçu leur certificat de travail, leur attestation employeur, leur solde de tout compte et n'ont reçu aucune indemnité. Ils ne peuvent donc pas s'inscrire à France Travail. Ils ne peuvent recevoir aucune allocation. Ils n'ont pas de couverture santé alors qu'ils ont droit à son maintien pendant un an. Des sa-

lariés et leurs enfants qui sont en soins se retrouvent sans mutuelle.

Suite à cette action, la mandataire judiciaire leur a claqué la porte au nez. Mais ils ont prévu d'autres actions, ils comptent bien obtenir tous les documents ainsi que leurs indemnités.

Actuellement, en Guadeloupe, ce sont des centaines de salariés qui se retrouvent dans la même situation après la liquidation judiciaire de leur entreprise. Tous ces travailleurs ont intérêt à



Les anciens salariés mobilisés devant les bureaux du mandataire, 6 février 2026, Le Gosier.

s'unir car c'est en luttant ensemble collectivement qu'ils pourront se faire respecter et obtenir gain de cause.

Milenis : agents de sécurité de JKS Protection en grève

Les agents qui assurent la sécurité sur le site du centre commercial Milenis sont entrés en grève le 2 février.

Ils travaillent pour l'entreprise JKS Protection.

Ils ont manifesté dans les allées

du centre commercial pour faire savoir aux clients qu'ils sont mobilisés.

Ils protestent contre le licenciement abusif d'un collègue et dénoncent les mauvais traitements infligés par leur direction : inti-

midations, menaces, persécutions...

Selon eux, la direction du centre commercial Milenis est au courant de ces agissements mais elle est complice de la direction de JKS Protection à qui elle ne

veut pas retirer le marché de la sécurité.

Les grévistes ont suspendu leur mouvement le 6 février mais ils restent déterminés à se faire respecter.

Carrière de Deshaies : un acharnement risqué

Le jeudi 5 février, des tirs de mines ont repris à la carrière de granulats de Guyonneau, à Deshaies. Des riverains victimes et leurs soutiens se sont mobilisés en protestation.

La reprise des tirs intervient alors que la carrière avait cessé ses activités de tir le 15 janvier 2025 à cause d'un glissement de terrain qui avait causé l'effondrement de deux maisons et de la route.

Selon le rapport final du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) daté du 18 décembre 2024, l'origine du glissement du 3 décembre 2024 semble liée notamment à « la possible fatigue des terrains, de qualité géotechnique médiocre, liée à l'activité sismique répétée ».

des tirs de mines ». La poursuite de l'activité de cette carrière est donc dangereuse.

Une partie des riverains sont mécontents de la reprise des tirs. Ils se plaignent depuis un moment de nuisances sonores, de nuisances respiratoires liées à la poussière soulevée par la roche dynamitée, de fissures dans leurs maisons, de routes démontées par les camions.

Mais l'arrêt total de la carrière met aussi en péril les emplois de 42 salariés et les revenus des chauffeurs livreurs de granulats

ainsi que des salariés des chantiers de construction qui utilisent ces granulats.

Après leur mobilisation, une partie des salariés ont été placés en chômage partiel. Mais les petits entrepreneurs qui vivent de l'activité de la carrière ont souffert de l'arrêt de cette dernière. La Société antillaise de granulats (SADG) qui exploite le site n'est pas une petite entreprise. Elle fait partie du groupe Audemard qui exploite des carrières dans l'Hexagone, en Martinique, en Guyane, à la Réunion et en

Nouvelle-Calédonie. La SADG s'est bien enrichie pendant les années fastes. Les bénéfices s'élevaient à plusieurs millions d'euros par an.

Aujourd'hui que la montagne entière menace de s'effondrer, la SADG doit prendre ses responsabilités en indemnisant les victimes de l'effondrement, en payant les salariés et en proposant des solutions aux petits entrepreneurs.

La vie des êtres humains est plus importante que les profits capitalistes !

Martinique

Pour faire cesser la misère, se battre

Pour la ville de Fort-de-France, les derniers chiffres ne sont pas une surprise. Près d'une personne sur trois est sous le seuil de pauvreté. C'est deux fois plus que dans les communes en France. Pourtant de l'argent, il y en a. Il est détenu en majorité par des exploiteurs.

Une personne sur cinq est au chômage, et c'est particulièrement révoltant pour les jeunes

qui sont les plus diplômés et les plus privés d'emploi ! Alors qu'on manque de personnel dans les hôpitaux, dans les écoles, les services etc., il n'y a pas assez d'emplois ouverts.

Que pourra faire le futur conseil municipal contre cela ? Rien.

Aujourd'hui ce sont les capitalistes qui décident à notre place, profitent, nous privent d'emplois et nous font payer

cher. Alors il est urgent que nous répartissions le travail entre toutes et tous. Nous devons l'imposer à ces profiteurs. Augmentez les salaires et les pensions, qui sont misérables par rapport à la richesse que l'on produit !

Mais pour obtenir une avancée dans nos conditions, nous ne disons pas « Votez pour nous, et tout ira mieux », nous disons au

contraire que quel que soit le résultat de cette élection, il faudra continuer à nous battre contre les capitalistes en ayant pour perspective de renverser ce système qui a fait son temps. Car la misère, imposée pendant des siècles par nos ennemis de classe, les esclavagistes et les patrons, peut disparaître par le combat des travailleurs.

Le procès des « Grands frères »

Le procès dit des « Grands frères » se termine bientôt à Fort-de-France. Il s'agit du procès de huit jeunes manifestants de novembre 2021 considérés comme les meneurs.

Les émeutes urbaines de Pointe-à-Pitre se sont déroulées entre les 26 et 28 novembre 2021. Elles ont explosé dans un contexte de manifestations et de barrages organisés au départ par les syndicats et certains partis politiques. Combat ouvrier était partie prenante du mouvement général.

La colère était due à la protestation contre la répression qui frappait tous ceux qui s'opposaient à la vaccination anti covid. Très vite les jeunes des quartiers se sont joints au mouvement et ont décidé d'agir de leur côté.

Lors des deux nuits d'émeute, on assista à des incendies, des pillages, des tirs. Il y eut même des tirs à balles réelles sur les forces de l'ordre. Combat ouvrier a reproché aux jeunes ce type d'actions tout en soutenant

leur révolte. Et c'est un vrai miracle qu'il n'y eut pas de morts des deux côtés, car l'État avait fait venir des détachements du Raid et du GIGN.

Les « Grands frères » sont accusés entre autres d'association de malfaiteurs, d'avoir organisé des gangs et des actions violentes en bande organisée. L'État a voulu faire payer aux « Grands frères » le prix fort : arrestations violentes, emprisonnements en Guadeloupe, Martinique et en France. Certains ont déjà effectué deux ans de prison, alors que plusieurs centaines de jeunes des quartiers s'étaient révoltés. Au procès, plusieurs accusations se sont avérées fausses et la baudruche de l'ensemble de la répression judiciaire s'est un peu dégonflée. Il faut attendre maintenant le jugement qui sera prononcé dans les jours qui



Sur des barricades tenues par des jeunes à Sainte-Rose lors du soulèvement populaire de novembre 2021.

viennent.

Quoi qu'il en soit, il reste à expliquer et comprendre pourquoi plusieurs centaines de jeunes se sont révoltés au point de mettre leur vie en jeu sans crainte.

La grande majorité vient des quartiers pauvres et on a là une première réponse.

Relaxe et liberté pour les « Grands frères » !

POSEI : des subventions... dans les poches des gros producteurs !

En Martinique, l'essentiel des aides européennes à l'agriculture va à quelques gros plan-teurs. C'est ce qui ressort de l'évaluation de la Cour des comptes européenne sur la période 2019-2023, publiée le 3 février 2026. Un tel audit est le premier effectué depuis 15 ans...

Selon le journal France Antilles qui commente ce rapport, « *en Martinique et en Guadeloupe 20 principaux bénéficiaires reçoivent un tiers de l'aide accordée à ce secteur et 44 bénéficiaires ont perçu plus d'un million d'euros* ». Pour l'année 2023, la filière banane de Martinique a reçu 98 millions d'euros soit 76% des

aides du POSEI (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité). Ceci, au détriment d'autres secteurs tel celui de la diversification des cultures. On apprend aussi que « *six producteurs appartenant au même groupe ont perçu 12% de l'aide POSEI (de la filière banane) de cette région* ». Au final, une partie de cet argent

est partagée avec distributeurs et importateurs, souvent partenaires des mêmes groupements afin de baisser les prix d'achat et faire face à la concurrence du marché. Voilà quelques-unes des recettes utilisées par ces capitalistes pour capter les aides. Bien entendu, dans ce rapport il n'y a rien sur les véritables producteurs, les ouvriers agricoles

qui s'escriment années après années dans les champs, dans les ateliers d'emballage, ingurgitant pesticides et autre chlordécone pour un salaire et une retraite misérables.

Ce n'est qu'une petite photographie des petites et grandes magouilles ordinaires, entre capitalistes.

Affaire Epstein : crimes et trafics sexuels entre milliardaires

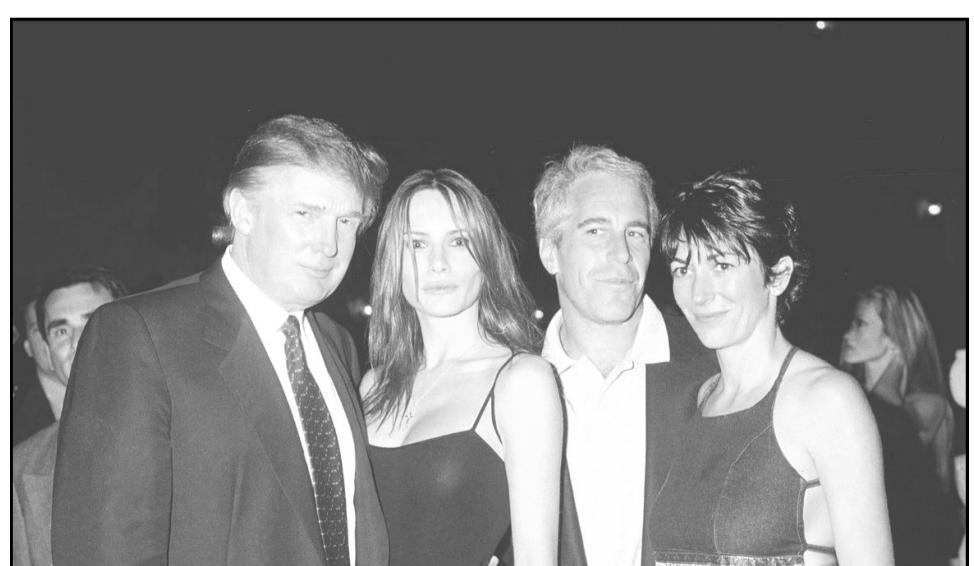
Une nouvelle fois l'affaire Jeffrey Epstein fait la une des actualités américaines.

Ainsi, les *Epstein files* révèlent l'ampleur des liens tissés entre ce milliardaire trafiquant d'êtres humains et de très nombreuses personnalités publiques : le prince Andrew d'Angleterre, Peter Mandelson, Bill Clinton, Bill Gates, entre autres, sans oublier Donald Trump et aujourd'hui Jack Lang et sa fille. Les noms figurant dans ces documents peuvent désigner aussi bien des « clients » que des « partenaires commerciaux », c'est-à-dire des complices directs ou indirects du trafic d'êtres humains.

Jeffrey Epstein est un milliardaire étatsunien qui s'est « suicidé » en prison en août 2019 après avoir été condamné et incarcéré pour trafic d'êtres humains. Les enquêtes ont mon-

tré que cet individu abusait sexuellement de filles mineures, souvent droguées et vulnérables, qu'il recevait dans ses différentes propriétés sous prétexte de leur ouvrir une carrière d'artiste ou autre.

Dans une société où l'argent rend invincible, les horreurs que les milliardaires peuvent commettre en toute impunité semblent sans limites. Qu'il s'agisse d'accumuler toujours plus d'argent et de biens ou d'en user pour satisfaire leurs pulsions, ils sont prêts à détruire des vies et à commettre les pires crimes. Pendant des années, ce sont des femmes et des enfants qui ont été broyés par ce réseau de violences sexuelles. Aujourd'hui encore, à l'échelle mondiale, des centaines de millions de per-



Donald Trump et sa femme Melania, avec Jeffrey Epstein et Ghislaine Maxwell en février 2000. ©Getty

sonnes subissent un même joug abominable.

Non seulement le capitalisme permet l'existence de telles horreurs, mais il les engendre. Il est

plus que jamais urgent de débarrasser la société de la domination des capitalistes et de se libérer de leur système hideux.

Janvier sanglant pour le peuple iranien

La répression menée par le régime des mollahs aurait fait plus de 30 000 morts en 48 heures lors du soulèvement déclenché fin décembre et écrasé tout au long du mois de janvier.

À ce bain de sang s'ajoutent des milliers d'arrestations : manifestants, jeunes des quartiers populaires, étudiants, mais aussi médecins et soignants accusés d'avoir porté secours aux blessés. Le pouvoir a cherché à étouffer la contestation par les balles, après avoir coupé tout internet.

Cette révolte est le produit d'une crise économique profonde. L'inflation galopante a fait exploser les prix des produits alimentaires, de l'énergie et des loyers. Cette situation a été aggravée par l'embargo imposé par les États-Unis, rétabli après que Donald Trump a rompu unilatéralement en 2018 l'accord signé en 2015 sur le nucléaire iranien. Cet accord prévoyait un contrôle international du programme nucléaire en échange d'un allègement des sanctions. En le déchirant, Trump a contribué à étrangler l'économie du pays, faisant payer le prix de sa politique aux

travailleurs et aux pauvres d'Iran, tandis que les dirigeants du régime protégeaient leurs propres intérêts. Ainsi, les fameux gardiens de la révolution qui ont été les principaux acteurs de la répression, protègent un système dont ils sont des piliers et qui les rétribue par des postes, des priviléges et un accès direct aux richesses du pays, y compris aux revenus du pétrole.

Au moment où nous écrivons des négociations sont en cours, sous médiation turque, entre Washington et Téhéran. Pourtant, les 13 et 14 janvier, Trump affirmait encore soutenir les manifestants iraniens et les encourageait même à protester contre le régime. Ce que l'impérialisme américain veut réellement, c'est que le régime renonce à l'enrichissement de l'uranium, limite ses missiles et rompe avec ses alliés régionaux, autrement dit la soumission complète aux exigences de l'impérialisme améri-



30 000 morts en deux jours.

cain. Téhéran cherche de son côté, une levée réelle des sanctions qui étranglent l'économie, tout en conservant son programme nucléaire civil et en préservant son appareil de pouvoir. Le régime est affaibli, haï par une population meurtrie. Mais pour les travailleurs iraniens, au-

cune négociation menée par les grandes puissances, au-dessus des cadavres encore chauds de leurs frères et sœurs de classe, ne peut être une solution. Leur avenir ne peut venir que de leur propre lutte, contre la dictature et contre une misère aggravée par les calculs des puissants.

Martinique

La course à la mairie de Fort-de-France

À Fort-de-France, la campagne électorale pour le premier tour des élections municipales du dimanche 15 mars 2026 bat son plein.

Didier Laguerre, le maire sortant du PPM se fait jusqu'ici plutôt discret, attendant peut-être l'issue prochaine de ses affaires judiciaires. Face à lui, il y a Francis Carole, tête de liste du Parti pour la libération de la Martinique (PALIMA), parti politique nationaliste et indépendantiste. Il se présente sous la bannière « Démaré Fodfwans » en duo avec Béatrice Bellay première secrétaire fédérale de la Fédération socialiste de la Martinique. Rien de surprenant pour ces deux candidats qui ont déjà fait leurs preuves comme notables et gestionnaires au service des possédants et des capitalistes locaux.

La liste de Carole est soutenue par des organisations politiques réformistes locales, de même obédience. Il s'agit de celles du Gran sanblé avec le MIM, le CNCAPAL, le PCM et du syndicat la FSM.

Interviewé il y a quelques jours, Francis Carole a développé tout son catalogue de promesses électorales. Il a tenu aussi à ras-

surer les capitalistes locaux, en disant qu'il « *n'est pas contre les chefs d'entreprises* », c'est-à-dire contre le capitalisme. Il est d'ailleurs d'accord pour leur apporter « *des mesures d'accompagnement pour le développement économique* », c'est-à-dire, apporter des aides et des subventions à ceux qui en ont déjà. En plus de Carole, d'autres associations ou partis politiques réformistes sont rentrés dans la danse. Il s'agit de Nathalie Jos, du mouvement Lyannaj pou lévé Fodfwans lié à Peyi-a. Elle est entourée des députés Jean-Philippe Nilor et Marcellin Nadeau, et mène sa campagne pour « *redonner la parole aux habitants, aux familles, aux sans-abris et aux quartiers trop souvent oubliés et qu'on n'entend jamais, en toute transparence et par des méthodes plus participatives contre la pauvreté* ».

Il y a aussi le parti Pour Le Peuple (PLP) de Rodrigue Petitot, leader et fondateur du RPPRAC (Rassemblement pour la protection des peuples et des

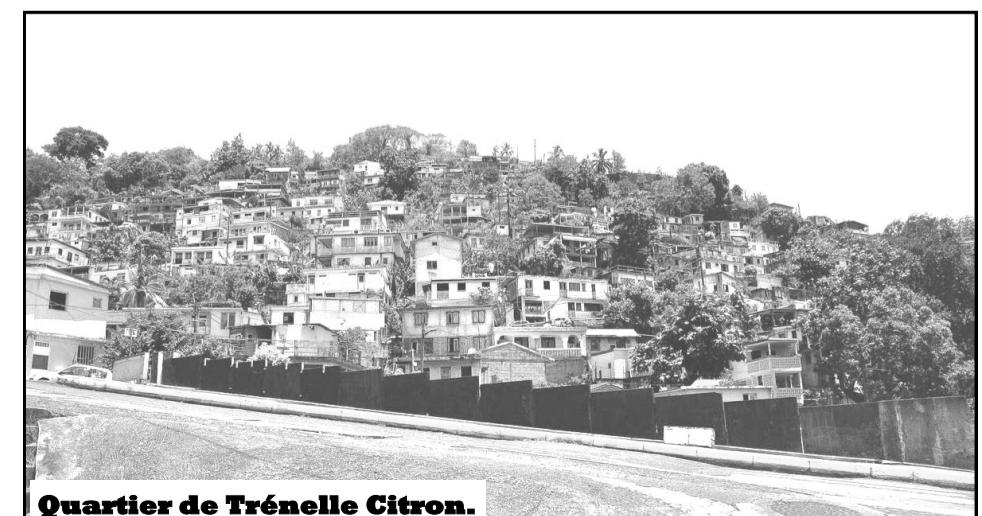
ressources afro-caribéens). Son candidat est Stéeve Moreau, adjoint au maire de Fort-de-France qui affirme qu'il veut représenter « *le peuple de Fort-de-France* ».

D'autres candidatures vont apparaître dans les jours à venir. Ils et elles viendront sans doute ajouter quelques discours similaires.

En définitive, toutes ces listes se ressemblent. Malgré leur présentation de longs catalogues de promesses, elles sont très loin des véritables préoccupations

des exploités. Elles ne remettent pas en cause le système capitaliste, basé sur l'exploitation des travailleurs, et ne proposent pas de perspectives de luttes aux exploités.

Seule notre liste, Combat ouvrier, critique et remet en cause le système capitaliste. Nous disons aussi qu'il dépend des travailleurs, de leur conscience et de leurs combats de changer le cours des choses. Et qu'ils peuvent diriger eux-mêmes la société.



Quartier de Trénelle Citron.

Cuba

Asphyxié par l'impérialisme américain

Le président américain, Trump, a décidé de poursuivre sa politique guerrière et colonisatrice de façon cynique et agressive.

Après être intervenu au Venezuela en faisant kidnapper le président Maduro, Trump a décidé de durcir ses attaques contre Cuba pour faire tomber le régime. Il a déjà fait cesser les livraisons de pétrole vénézuélien à Cuba depuis début janvier après la capture de Maduro. Fin janvier Trump a signé un décret stipulant que les pays qui vendent du pétrole à Cuba seront frappés par les droits de douane. Il a assuré que le Mexique qui fournit Cuba en pétrole allait cesser ses livraisons. Le Mexique à son tour subit la pression américaine.

Toutes ces mesures sont prises au prétexte que Cuba est une « menace exceptionnelle » pour la sécurité américaine.

Depuis 1962, Cuba est soumis à un embargo américain parce

que les États-Unis n'ont pas réussi à faire plier le régime cubain du côté de leurs intérêts. Cela fait deux ans que la population souffre des coupures générales de courant quotidiennement, les files d'attente s'allongent devant les stations-service. De plus, aux pannes d'électricité s'ajoutent les pénuries de nourriture, de médicaments et une forte inflation. En 2021, la précédente crise énergétique avait provoqué une vague de protestations suivie d'une centaine d'arrestations. Depuis cette date deux millions de Cubains ont fui le pays. L'objectif des États-Unis est de multiplier les difficultés du régime pour pousser la population à se dresser contre les dirigeants.

Trump dit qu'un dialogue s'est engagé entre les États-Unis et



Un homme et sa famille utilisant le système D pour se nourrir, La Havane, janvier 2026.

Cuba. Le président cubain, Miguel Diaz-Canel, a démenti cette information. En faisant ce coup de force Trump affirme sa puissance impérialiste sur le conti-

nent américain face à la concurrence chinoise dans la région et face à la Russie, montrant qu'il a les moyens d'imposer sa loi sur sa chasse gardée.

Trinidad-et-Tobago

La Première ministre au service de Trump

Le 30 janvier 2026, lors de la visite officielle du président de la CARICOM (Communauté entre les États de la Caraïbe), Terrance Drew, à Port of Spain, la Première ministre de Trinidad-et-Tobago, Kamla Persad-Bissessar, a affirmé un « urgent besoin de transformation ».

Persad-Bissessar estime que la CARICOM doit se doter de règles plus strictes car trop d'États membres sont distants des soi-disant priorités sécuritaires définies par Trump.

Depuis son retour au pouvoir en mai 2025, elle s'est affichée comme la voix de Trump au sein de la Caraïbe. Elle a salué les attaques américaines contre des embarcations en mer, elle a, sur Whatsapp insisté sur le fait que les États-Unis devraient « *tuer violemment tous les narcotrafiquants* ».

Elle a aussi critiqué ouvertement la CARICOM : en décembre 2025, elle a qualifié l'organisation de non fiable et l'a accusée d'avoir soutenu le gouvernement vénézuélien.

La capture de Maduro et les bombardements à Caracas déclenchés par l'opération américaine du 3 janvier 2026 a déclenché la réaction des dirigeants. Le bureau de la CARICOM a sorti un communiqué pour dire ses inquiétudes, Antigua et Barbuda et Saint-Vincent-et-les-Grenadines en ont profité

pour dénoncer fermement la violation de la « zone de paix ». La Première ministre de Trinidad-et-Tobago, Kamla, a précisé qu'elle n'avait « *absolument pas participé* » à leur communiqué. Pour Kamla, qui dirige un pays situé à quelques kilomètres seulement des côtes vénézuéliennes, le rapprochement stratégique avec Washington ne relève pas du hasard. Depuis un an, Trinidad-et-Tobago accueille des installations militaires américaines, des exercices des Marines et l'usage de ses aéroports. C'est

aussi grâce à cette base stratégique qu'une opération comme celle du 3 janvier a pu être réalisée par les États-Unis.

Dans ce contexte, Kamla Persad-Bissessar s'est positionnée comme l'interprète de la politique de Trump. Dans cette manœuvre impérialiste, malgré les victimes et les risques d'escalade guerrière dans la région, elle tire son épingle du jeu en rejoignant le camp de Trump. C'est pour cela qu'elle accuse les autres dirigeants de la Caraïbe d'être trop timorés.

Sainte-Lucie

Le premier ministre aux ordres des autorités américaines

Après Antigua, le gouvernement des États-Unis s'en prend à Sainte-Lucie.

Il ordonne au gouvernement saint-lucien d'arrêter d'envoyer ses médecins se former à Cuba, sous peine de sanctions.

Le premier ministre de Sainte-Lucie, Philip Jean-Pierre, a donc fait une déclaration dans l'em-

barras : « *On ne peut rien faire* ». Et il poursuit en signifiant qu'il chercherait de nouveaux partenaires du côté des pays d'Afrique ou d'Amérique latine. Il n'y a rien à attendre de ces notables. Pas même un discours

mettant en avant les intérêts de la population. Ils préfèrent plier l'échine devant les menaces de l'impérialisme au risque d'une dégradation du système de santé pour la population.

La population laborieuse de

Sainte-Lucie et de toute la Caraïbe aura à constituer un rapport de force qui lui soit favorable en se manifestant et s'organisant pour s'imposer contre d'éventuelles sanctions de l'impérialisme.

Février 1974 : grèves ouvrières et violence coloniale en Martinique

En février 1974, la Martinique connut l'un des plus grands mouvements de grève de son histoire contemporaine. Elle a été marqué par l'assassinat de deux ouvriers agricoles par les forces de répression de l'État colonial français.

Un système d'exploitation encore marqué par l'esclavage

Dans les années 1960 et 1970, les plantations de banane ont remplacé la majorité des terres en canne, les usines sucrières ayant fermé. Ces plantations sont restées depuis entre les mains des békés, descendants directs des esclavagistes. Les ouvriers agricoles y subissaient l'exposition quotidienne aux pesticides, l'embauche à la journée, des salaires inférieurs au minimum légal et un statut discriminatoire via le SMAG (Salaire minimum agricole garanti). L'inflation aggrava encore une situation déjà insupportable.

Face à cette exploitation, la colère monta dans toute la classe ouvrière, à la campagne comme en ville.

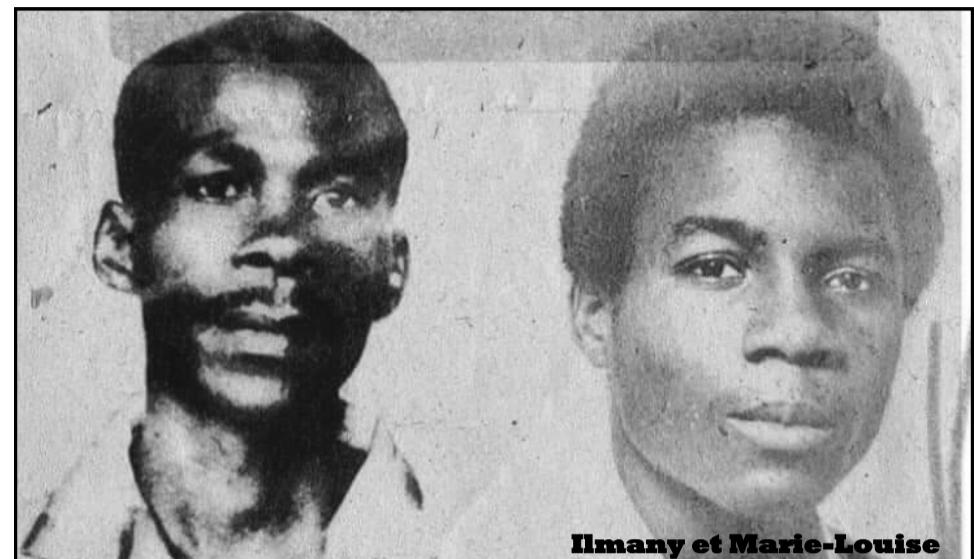
La grève générale et la réponse armée de l'État

La grève éclata en janvier 1974 dans les plantations de banane après un licenciement arbitraire. Rapidement, des comités de

grève furent mis en place sur certaines habitations, avec l'apparition des militants contestant les directions syndicales. La « grève marchante » permit l'extension du mouvement. Cette tactique consistait à marcher d'une plantation à une autre pour aller chercher d'autres travailleurs et former un cortège de plus en plus massif. Depuis la fin de l'esclavage elle a toujours été utilisée et ceci jusqu'à il y a peu. Elle s'est même transmise à d'autres secteurs comme celui des ouvriers du bâtiment. On parle aussi de « débauchage » ou de « débrayage ».

En février, les travailleurs du bâtiment, des docks, des hôpitaux, de l'électricité, du commerce et les lycéens rejoignirent la lutte. Le 12 février, la grève devint générale.

L'État colonial, comme en 67 en Guadeloupe, répondit par la répression. Le 14 février, à l'habitation Chalvet, à Basse-Pointe, gendarmes et hélicoptères furent déployés pour briser la mobilisation. Les forces de l'ordre tirèrent à balles réelles sur des ouvriers désarmés. Ilmany Sérier, 55 ans, fut abattu. Quelques jours plus tard, le corps torturé



Ilmany et Marie-Louise

de Georges Marie-Louise, 19 ans, fut retrouvé sur une plage. Ces meurtres révélèrent la vraie nature de l'État : défendre les intérêts du patronat, au prix du sang.

Une victoire arrachée et une conscience renforcée

Malgré la répression, les travailleurs ne reculèrent pas. Ils restèrent mobilisés pour exiger l'application intégrale des lois sociales en vigueur. Les manifestations se poursuivirent à Fort-de-France, les patrons bananiers durent céder : le 21 février 1974, la

journée de huit heures fut payée 39,50 francs. La conscience des travailleurs sortit renforcée de cette victoire.

Conclusion

La répression fut l'expression violente d'un système colonial prêt à tuer pour préserver l'exploitation. Le massacre de Chalvet s'inscrit dans une longue histoire de répression contre les travailleurs antillais. Mais Février 1974 fut avant tout un moment de lutte important où la classe ouvrière martiniquaise montra qu'elle pouvait s'unir, résister et arracher des victoires.

Février 2009 : assassinat de Jacques Bino

Dans la nuit du 17 au 18 février 2009, Jacques Bino était tué. Âgé de 48 ans, il était un militant syndical de la CGTG et membre du mouvement Akiyo.

La grève générale dont le coup d'envoi avait été donné lors d'un grand meeting à la mutualité le 20 janvier prenait de plus en plus de force. De jour comme de nuit, des barrages étaient érigés par la population dans les rues de Pointe-à-Pitre comme sur les routes de campagne. Jacques sortait d'une réu-

nion à la CGTG. Arrêté par un barrage à la cité Henri IV, il a cherché à faire demi-tour lorsqu'un individu s'est posté devant sa voiture et a tiré trois balles. L'une a touché Jacques Bino en pleine poitrine. Son passager, qui a pu relater les faits, en a réchappé. Jusqu'à ce jour, le mystère de

meure sur le mobile de ce meurtre. Qui était visé ? Bino ? A-t-il été pris pour quelqu'un d'autre ? Quel était le but recherché ?

Le 4 mars, la grève générale s'achevait sur un accord qui établissait entre autres une prime de 200 euros sur les plus bas salaires.

Depuis, chaque année, une commémoration est organisée à l'initiative des militants de la CGTG avec la famille de Bino au cimetière de Petit-Canal où il est enterré. Combat ouvrier y participe ainsi que des représentants d'autres organisations ouvrières et anticolonialistes.

Dans les entreprises

La voix des communaux (Abymes) Privées de salaire

Les agents saisonniers de la Caisse des écoles qui assurent la surveillance des enfants à la cantine n'ont pas reçu de salaire pour le mois de janvier. Elles vont toucher fin février. Ce sont en majorité des femmes, mères de famille. C'est un scandale !

Bof bof

L'explication officielle : les paies sont traitées avant le 8 du mois pour être envoyées à la trésorerie avant le 15. C'est quand même léger comme explication

puisque certains saisonniers ont commencé à travailler le 5 janvier. Largement le temps de faire les papiers pour qu'ils soient payés fin janvier...

Konba travayé bannann (Martinique)

Le compte n'y est pas

Sur l'exploitation « Malgré-Tout » à Trinité, l'employeur a décidé de modifier l'organisation du travail. Il change le mode de comptage antérieur, et décide en même temps de supprimer une prime qui était versée aux salariés. Pour maquiller son tour de passe-passe, il fait évoluer les

salariés au palier de qualification supérieur. Mais le compte n'y est pas, disent les ouvriers. Il devra, sans doute, revoir sa copie.

La prime container est de plus en plus contestée

Concernant l'augmentation de la prime container, depuis l'échec des négociations annuelles de la branche, le principe même de cette prime est remis en cause par les ouvriers. Les discussions vont bon train sur les exploitations, et elles ne sont pas près de s'arrêter. Parce qu'il se dit qu'il faut désormais réclamer un vrai 13ème mois et rien d'autre !

Écho des hôpitaux (Martinique)

Resto du personnel : payez et embauchez !

Faute d'effectif suffisant, les agents du restaurant des personnels du CH-FF sont contraints d'effectuer beaucoup d'heures sup. Depuis août, elles ne sont pas payées et pas d'embauches en vue ! Si la Direction veut la qualité du service rendu, elle doit prendre les dispositions nécessaires. Et si elle ne sait pas lesquelles, on peut les lui indiquer : payer les heures supplémentaires et embaucher pour qu'il n'y en ait plus !

RÉUNION PUBLIQUE DE COMBAT OUVRIER

Présentation des listes de Combat ouvrier aux Municipales 2026

SAMEDI 28 FÉVRIER 2026 À 18H30

Salle George Tarer à Pointe-à-Pitre (Lauricisque)

USA : la résistance face à l'ICE

L'administration de Trump a annoncé le retrait immédiat du Minnesota de 700 agents fédéraux. Parmi eux surtout des agents de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE).

Trois mille agents de l'ICE avaient été déployés dans l'État, surtout dans la capitale Minneapolis. Cette ville est toujours le théâtre de rafles, comme ailleurs dans le pays, orchestrées sur les lieux de travail, aux domiciles et même devant les écoles pour arrêter des « clandestins », même un enfant de cinq ans a été arrêté. Ces arrestations sont très violentes et arbitraires. La peur touche jusqu'à la communauté des « amérindiens » qui s'équipent de cartes d'identités tribales pour ne pas être rafles.

La colère a fini par exploser lorsque l'ICE a assassiné une femme de 37 ans, Renee Nicole Good, et quelques semaines plus tard Alex Pretti qui s'interposait face aux agents de l'ICE.

Ce sont des semaines de manifestations qui ont secoué la ville et même les États-Unis. Les habitants ont aussi montré des élans de solidarité pour venir en aide ou protéger leurs voisins immigrés : en faisant le guet, en détournant l'attention, en s'interposant face aux arrestations. Une résistance qui grandit face à la terreur mise en place par Trump pour flatter son électorat d'extrême droite et plus largement pour effrayer l'ensemble des travailleurs.

La résistance de la population a poussé Trump à reculer légèrement du moins localement. D'où l'annonce le 4 février du retrait des 700 agents dans le Minnesota et c'est aussi ce qui explique le retrait du rôle de commandement à Minneapolis du respon-



Manifestation le 30 janvier 2026 à Minneapolis.

sable de la police des frontières, Gregory Bovino.

Mais la politique répressive générale se poursuit. Trump va lancer des opérations d'expulsion

dans d'autres villes des États-Unis. Aujourd'hui il y aurait 73 000 personnes détenues par l'ICE dans le pays.

Haïti

Nouveau gouvernement nouvelles promesses

Le sept février 1986, la population en révolte chassait le dictateur Jean-Claude Duvalier et poursuivait les Tontons Macoutes, ses hommes de mains exécuteurs sanguinaires de la répression.

La poussée de la jeunesse en révolte, appuyée par les paysans, soutenue par l'Eglise au travers des comités, *Ti Komité Légliz* (TKL), mettait fin à 40 ans de dictature de la famille Duvalier père puis fils.

La population laborieuse des campagnes et des villes a formé le plus gros des troupes de cette révolte mais ce sont les possédants, bourgeois, petit-bourgeois, qui au final ont bénéficié de ce soulèvement. Ils permirent à divers représentants d'accéder à la présidence : des politiciens, un curé, un chanteur, un économiste, une partie de la panoplie des serviteurs de la classe possédante a été passée en revue. Ils se sont tous appuyés sur des bandes armées pour se maintenir au pouvoir ; après les tontons macoutes il y a eu les verts olive, les zenglendos, les chimères, entre autres.

Les derniers en date se sont affranchis de leurs commanditaires et les chefs de bandes sont devenus des chefs de gangs qui ont décidé de profiter de leurs exactions directement sans intermédiaire. Ainsi les gangs tuent, mettent la population sous le joug dans la capitale et plusieurs départements et ils restent impunis. Les possédants composent avec eux et continuent l'exploitation des travailleurs à l'abri du gouvernement.

Ce 7 février 2026 le Conseil Provisoire de Transition a terminé son mandat. Cette présidence tournante a permis à certains partis et industriels d'avoir un temps de passage à la gouvernance. Elle a été organisée en avril 2024 par l'administration américaine. Certains politiciens ont tenté de rester en poste pour continuer d'en profiter, ils n'ont pas reçu l'aval de l'administra-

tion américaine. Trois navires de guerre américains croisant au large de la capitale, leur a imposé de respecter cette décision.

Alix Didier Fils-Aimé a été nommé premier ministre. Ce gouvernement, comme ceux mis en place depuis la chute de Jean-Claude Duvalier, est là pour entériner les décisions prises dans les intérêts de la bourgeoisie locale.

Les propositions du premier ministre pour l'année à venir l'illustrent : « sécurité, dialogue politique, stabilité », avec la perspective d'élections débutant au mois de juin. D'autres promesses rabâchées à la population laborieuse qui s'y est habituée. Mais parmi les travailleurs certains ne sont pas dupes et se posent la question de construire les moyens pour défendre leurs intérêts eux-mêmes.

ABONNEMENT

12 MOIS :

Sous pli fermé 33 €

Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de....mois.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS

Combat ouvrier

1111 Rés. Matélyane, L'Aiguille - 97 128 GOYAVE - Guadeloupe, Antilles Françaises

**Responsable de la publication : P. ANAÏS
Adresser toute correspondance**

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs

1111 Rés. Matélyane, L'Aiguille, 97128

GOYAVE—Guadeloupe

Tel : 0690 73 48 93

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE

BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Tel : 0696 82 26 21

Composition - Impression Imp. ERAPRESS

Commission paritaire : 51728

Site internet : combat-ouvrier.com

Courriel : redaction@combat-ouvrier.com

Combat ouvrier est aussi sur Facebook,

Instagram et TikTok.